

AUTRES INFORMATIONS

RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIÈRES ET COMPTABLE DE LA SOCIETE



DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE VISANT LES
ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ ONCODESIGN

INITIÉE PAR

CANCER BUSTER BIDCO SAS



Le présent document, relatif aux autres informations notamment juridiques, financières et comptables de la société Oncodesign a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 23 novembre 2022, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'instruction 2006-07 du 25 juillet 2006 (telle que modifiée) de l'AMF. Ce document a été établi sous la responsabilité d'Oncodesign.

Le présent document d'information incorpore par référence le rapport financier annuel de la société Oncodesign pour l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et le rapport financier semestriel de la société Oncodesign pour le semestre clos le 30 juin 2022. Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'article 6 de l'instruction n°2006-07 du 28 septembre 2006, le présent document relatif aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de la Société constitue une mise à jour des éléments significatifs de l'information périodique et permanente préalablement publiée par la Société. Il complète également la note en réponse établie par la société Oncodesign relative à l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société Oncodesign initiée par la société Cancer Buster Bidco SAS, visée par l'AMF le 22 novembre 2022, sous le numéro n°22-459, en application de la décision de conformité du même jour (la « **Note en Réponse** »).

Le présent document ainsi que la Note en Réponse sont disponibles sur le site Internet de la société Oncodesign (www.oncodesign-services.com) et sur celui de l'AMF (www.amf-france.org) et des exemplaires peuvent être obtenus sans frais au siège de la société Oncodesign, 20 rue Jean Mazen, 21000 Dijon.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé pour informer le public des modalités de mise à disposition de ces documents.

TABLE DES MATIÈRES

1.RAPPEL DES PRINCIPAUX TERMES ET CONDITIONS DE L'OFFRE	4
1.1. Présentation de l'Offre	4
1.2. Rappel des principaux termes de l'Offre.....	5
2.INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF	6
3.COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES PAR LA SOCIETE DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT	6
 ANNUEL	6
4.INFORMATION RELATIVES AUX ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA	8
 PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL.....	8
4.1. Assemblées Générales de la Société.....	8
4.2. Événements postérieurs à la clôture.....	8
4.3. Composition de l'actionnariat de la Société.....	9
4.4. Composition des organes sociaux.....	11
4.5. Déclarations de franchissement de seuils et d'intention.....	11
4.6. Événements exceptionnels et litiges significatifs	11
5.EVENEMENTS IMPORTANTS	12
6.INFORMATIONS JURIDIQUES.....	12
6.1. Présentation de la Société.....	12
6.2. Gouvernance.....	13
6.3. Résolutions approuvées par l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2022.....	13
6.4. Résolutions approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2022..	14
7.PRESENTATION FINANCIERE ET CALENDRIER DE LA COMMUNICATION FINANCIERE.....	15
8.PERSONNES RESPONSABLES DU CONTENU DU PRESENT DOCUMENT	15

1. RAPPEL DES PRINCIPAUX TERMES ET CONDITIONS DE L'OFFRE

1.1. Présentation de l'Offre

En application du Titre III du Livre II, et plus particulièrement des dispositions des articles 233-1, 2° et 235-2 et suivants du règlement général de l'AMF, la société Cancer Buster Bidco SAS, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 20, rue Jean Mazen 21000 Dijon (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 915 087 324 (l'« **Initiateur** »), contrôlée par Edmond de Rothschild Equity Strategies IV SLP, société de libre partenariat de droit français, dont le siège social est situé 47, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 901 779 421 (ci-après, « **ERES IV** »), propose de manière irrévocable aux actionnaires de la société Oncodesign, société anonyme dont le siège social est situé 20, rue Jean Mazen 21000 Dijon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 399 693 811 et dont les actions sont admises aux négociations sur Euronext Growth sous le code ISIN FR0011766229 (mnémonique ALONC) (la « **Société** », ensemble avec ses filiales, le « **Groupe** »), d'acquérir en numéraire la totalité de leurs actions (les « **Actions** »), au prix de 14,42€ par action (le « **Prix de l'Offre** »), dans le cadre d'une offre publique d'achat simplifiée (l'« **Offre** ») dont les conditions sont décrites dans la Note en Réponse ainsi que dans la note d'information de l'Initiateur visée par l'AMF le 22 novembre 2022 sous le numéro n°22-458 (la « **Note d'Information** »).

Le dépôt de l'Offre fait suite à l'acquisition par l'Initiateur le 18 octobre 2022 (la « **Date de Réalisation** »), par voie de cession et d'apport, de 4.257.426 Actions, au Prix de l'Offre, représentant environ 61,58% du capital et 61,37% des droits de vote de la Société (l'« **Acquisition du Bloc** », et ensemble avec l'Offre, l'« **Opération** »), auprès (i) du fondateur de la Société, Monsieur Philippe Genne (le « **Fondateur** ») et de sa société holding P.C.G. (la « **Holding du Fondateur** »), (ii) de certains actionnaires historiques de la Société (Crédit Mutuel Innovation , Monsieur Mostapha Assi, Allia-Tech Ingénierie et Monsieur Philippe Rao, ensemble les « **Actionnaires Historiques** »), (iii) de certaines personnes physiques (les « **Actionnaires Individuels Actuels** ») et (iv) de certains salariés du Groupe.

L'Initiateur avait la faculté, à compter du dépôt du projet de note d'information auprès de l'AMF le 2 novembre 2022 (le « **Projet de Note d'Information** ») et jusqu'à l'ouverture de l'Offre, d'acquérir des Actions, dans les limites visées à l'article 231-38 IV du règlement général de l'AMF. A la date du présent document, l'Initiateur a utilisé cette faculté et procédé à l'acquisition sur le marché de 795.368 Actions au prix unitaire de 14,42 €.

À la suite ces acquisitions, l'Initiateur détient, directement, 5.052.794 Actions représentant autant de droits de vote de la Société, soit environ 73,09% du capital et 72,84% des droits de vote théoriques de la Société sur la base d'un nombre total de 6.913.203 Actions représentant 6.936.853 droits de vote théoriques au sens des dispositions de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

Les conditions et modalités de l'Acquisition du Bloc sont décrites à la section 6.1 de la Note en Réponse.

Dans la mesure où l'Initiateur a, en conséquence de l'Acquisition du Bloc, franchi les seuils de 50% des titres de capital et des droits de vote de la Société, l'Offre revêt un caractère obligatoire en application des dispositions de l'article L. 433-3, II du Code monétaire et financier et de l'article 235-2 du règlement général de l'AMF.

Conformément aux dispositions de l'article 231-6 du règlement général de l'AMF, l'Offre porte sur la totalité des Actions non détenues par l'Initiateur :

- qui sont d'ores et déjà émises, à l'exclusion des 4.548 AGA définitivement attribuées et couvertes par un mécanisme de liquidité, soit à la date du présent document, 1.855.861 Actions ; et
- qui seraient susceptibles d'être émises avant la clôture de l'Offre à raison de l'exercice d'Options (tel que ce terme est défini ci-après), soit à la date du présent document, un nombre maximum de 18.480 Actions nouvelles,

soit, à la date du présent document, un nombre total maximum de 1.874.341 Actions représentant 27,11% du capital social et 27,02% des droits de vote théoriques de la Société.

Ainsi qu'indiqué ci-dessus, l'Offre ne porte pas sur les 4.548 actions gratuites définitivement attribuées par la Société à certains mandataires sociaux et salariés du Groupe dont la période de conservation n'aura pas expiré avant la clôture de l'Offre (les « **Actions Gratuites Indisponibles** ») et faisant l'objet de mécanismes de liquidité décrits à la section 6.6 de la Note en Réponse et donc assimilées aux Actions détenues par l'Initiateur en application des dispositions de l'article L. 233-9, I, 4° du Code de commerce. La situation des bénéficiaires d'Actions Gratuites Indisponibles dans le cadre de l'Offre est décrite à la section 1.4.1 de la Note en Réponse.

L'Offre, laquelle sera, si les conditions requises sont remplies, suivie d'une procédure de retrait obligatoire en application des dispositions des articles L. 433-4, II du code monétaire et financier et 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF, sera réalisée selon la procédure simplifiée conformément aux dispositions des articles 233-1 et suivants du règlement général de l'AMF. La durée de l'Offre sera de dix (10) jours de négociation.

À l'exception des Actions Gratuites Indisponibles et des Options, il n'existe, à la date du présent document, aucun titre de capital, ni aucun autre instrument financier ou droit pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la Société autre que les Actions.

1.2. Rappel des principaux termes de l'Offre

En application des dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, Société Générale, en qualité d'établissement présentateur agissant pour le compte de l'Initiateur, a déposé le 2 novembre 2022 le projet d'Offre auprès de l'AMF.

Dans le cadre de l'Offre, laquelle sera réalisée selon la procédure simplifiée conformément aux dispositions des articles 233-1 et suivants du règlement général de l'AMF et notamment de son article 233-1, 2°, l'Initiateur s'engage irrévocablement auprès des actionnaires de la Société à acquérir, au prix de 14,42€ par Action, l'intégralité des Actions qui seront apportées à l'Offre pendant une période de dix (10) jours de négociation.

L'attention des actionnaires de la Société est attirée sur le fait que l'Offre, étant réalisée selon la procédure simplifiée, ne sera pas réouverte à la suite de la publication du résultat de l'Offre.

Société Générale garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre, conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF.

2. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la Société figurent dans (i) le rapport financier annuel de la Société incluant les comptes consolidés et les comptes individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 et les rapports des commissaires aux comptes y afférents diffusé par la Société le 28 avril 2022 (le « **Rapport Annuel** »), (ii) le communiqué d'annonce des résultats semestriels du premier semestre de l'année 2022, diffusé par la Société le 15 septembre 2022, (iii) le rapport financier semestriel de la Société incluant les comptes semestriels relatifs au semestre clos le 30 juin 2022 et les rapports des commissaires aux comptes y afférents, diffusé par la Société le 30 septembre 2022 (le « **Rapport Semestriel** »), et (iv) la Note en Réponse, qui sont incorporés par référence au présent document.

Ces documents sont disponibles en version électronique sur le site internet de la Société (www.oncodesign-services.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de la Société au 20 rue Jean Mazen, 21000 Dijon.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'article 6 de l'instruction n°2006-07 du 28 septembre 2006, le présent document relatif aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de la Société constitue une mise à jour des éléments significatifs de l'information périodique et permanente préalablement publiée par la Société.

Les informations contenues dans le présent document complètent et mettent à jour celles figurant dans le Rapport Annuel et le Rapport Semestriel.

Ces documents sont également complétés par les informations détaillées contenues dans les communiqués de presse publiés et mis en ligne sur le site internet de la Société (www.oncodesign-services.com) reproduits ci-après.

À la connaissance de la Société, aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de la Société n'est intervenu entre la date de publication du Rapport Annuel et la date de dépôt du présent document, à l'exception des informations figurant dans le présent document.

3. COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES PAR LA SOCIETE DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL

La Société publie ses communiqués de presse en ligne sur son site internet (www.oncodesign-services.com) reproduits ci-après.

Depuis le 28 avril 2022, la Société a notamment publié les communiqués de presse ci-dessous, qui sont reproduits en intégralité en Annexe, à l'exception des deux derniers communiqués normés pour lequel un lien précis figure en Annexe :

Date du communiqué	Titre du communiqué
13 juin 2022	Oncodesign met à disposition les informations relatives à l'Assemblée Générale des actionnaires du 30 juin 2022

30 juin 2022	Oncodesign a demandé la suspension de sa cotation
1 ^{er} juillet 2022	ONCODESIGN annonce la séparation de ses deux branches d'activité Service et Biotech et l'entrée en négociations exclusives avec Elyan Partners pour une participation majoritaire au capital d'ONCODESIGN (Service) suivie du dépôt d'une OPA simplifiée
13 juillet 2022	Bilan semestriel du contrat de liquidité confié à la société TP ICAP (Europe)
21 juillet 2022	Oncodesign poursuit sa croissance avec une forte augmentation de son chiffre d'affaires Service au 1 ^{er} semestre 2022
15 septembre 2022	Oncodesign annonce ses résultats du 1 ^{er} semestre 2022 : croissance de 28% du chiffre d'affaires de Service
28 septembre 2022	Euronext Paris autorise l'admission des actions Oncodesign Precision Medicine (OPM) sur Euronext Access + dans le cadre de l'attribution des actions OPM aux actionnaires d'Oncodesign Communiqué commun avec la société Oncodesign Precision Medicine
30 septembre 2022	Publication du Rapport Semestriel
30 septembre 2022	L'Assemblée Générale d'Oncodesign autorise l'attribution des actions Oncodesign Precision Medicine (OPM) aux actionnaires d'Oncodesign Communiqué commun avec la société Oncodesign Precision Medicine
19 octobre 2022	EDMOND DE ROTHSCHILD EQUITY STRATEGIES IV, conseillé par ELYAN PARTNERS acquiert une participation majoritaire au capital d'ONCODESIGN SERVICES et va déposer une OPA simplifiée sur les actions restantes de la société Communiqué commun avec les sociétés Edmond De Rothschild et Elyan Partners
2 novembre 2022	Communiqué normé relatif au dépôt du Projet de Note d'Information de Cancer Buster Bidco SAS
8 novembre 2022	Communiqué normé relatif au dépôt du Projet de Note en Réponse de la Société

L'intégralité des communiqués listés ci-dessus sont disponibles sur le site internet de la Société (www.oncodesign-services.com).

4. INFORMATION RELATIVES AUX ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL

4.1. Assemblées Générales de la Société

L'assemblée générale mixte de la Société s'est réunie le 30 juin 2022 au siège social sous la présidence de Monsieur Philippe GENNE. Les documents et informations relatifs à cette assemblée sont disponibles sur le site internet de la Société (www.oncodesign-services.com).

Avec 4.003.192 actions présentes ou représentées sur les 6.824.753 actions ayant le droit de vote, le quorum de l'assemblée générale mixte s'est établi à 58,66%.

Toutes les résolutions soumises au vote ont été adoptées par les actionnaires.

L'assemblée générale mixte a notamment approuvé les comptes consolidés et les comptes individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

En outre, en date du 30 septembre 2022, l'assemblée générale ordinaire de la Société s'est réunie au siège social sous la présidence de Monsieur Philippe GENNE à l'effet d'autoriser la distribution des actions Oncodesign Precision Medicine (« **OPM** ») aux actionnaires de la Société.

Avec 3.579.494 actions présentes ou représentées sur les 6.826.029 actions ayant le droit de vote, le quorum de l'assemblée générale mixte s'est établi à 55,08%.

Toutes les résolutions soumises au vote ont été adoptées par les actionnaires, à savoir l'apurement du compte « Report à nouveau » débiteur (première résolution), la distribution exceptionnelle en nature d'actions de la société OPM détenues par la Société (deuxième résolution) et les pouvoirs pour l'accomplissement des formalités (troisième résolution).

4.2. Événements postérieurs à la clôture

En date du 30 septembre 2022, l'assemblée générale ordinaire de la Société a autorisé la distribution des actions OPM aux actionnaires de la Société.

L'Initiateur a acquis à la Date de la Réalisation, par voie de cession et/ou d'apport, 4.257.426 Actions de la Société, représentant environ 61,58% du capital et 61,37% des droits de vote de la Société. Cette acquisition fait suite aux opérations de séparation des activités « Services », d'une part, et « biotech/IA », d'autre part, de la Société par voie d'apport partiel d'actif simplifié soumis au régime juridique des scissions au titre des dispositions des articles L.236-16 à L.236-21 du Code de commerce, à sa filiale OPM et définitivement réalisées le 5 octobre 2022.

Comme il a été indiqué à la section 1.1 du présent document, l'Initiateur a déposé le 2 novembre 2022 auprès de l'AMF le Projet de Note d'Information dans le cadre de l'Offre.

Enfin, le 4 novembre 2022 et conformément à l'article 231-38 IV du règlement général de l'AMF, l'Initiateur a procédé à l'acquisition sur le marché de 795.368 Actions au prix unitaire de 14,42 €.

4.3. Composition de l'actionnariat de la Société

Capital social de la Société

À la date du présent document, le capital social de la Société s'élève à 553.056,24 euros, divisé en 6.913.203 actions ordinaires de 0,08 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Composition de l'actionnariat de la Société

Le tableau ci-après présente, à la connaissance de la Société et sur la base des dernières informations disponibles, la répartition du capital et des droits de vote de la Société :

Actionnariat	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques	% des droits de vote théoriques
Initiateur (détenion effective)	5.052.794	73,09%	5.052.794	72,84%
Initiateur (détenion par assimilation)	4.548 ¹	0,07%	4.548	0,07%
Public	1.855.861	26,84%	1.879.511	27,09%
Total	6.913.203	100%	6.936.853	100 %

À la date du présent document, il n'existe, à l'exception des Actions Gratuites Indisponibles aucun autre titre de capital, ni aucun autre instrument financier émis par la Société ou droit conféré par la Société pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la Société.

Il est rappelé que les Actions Gratuites Indisponibles correspondent aux actions de la Société attribuées gratuitement dont la période de conservation n'aura pas expiré à la date envisagée de clôture de l'Offre, et représentent un nombre maximum de 4.548 actions à la date du présent document.

Outre les pouvoirs légaux qui lui sont conférés par la loi et les statuts de la Société, le Conseil d'administration bénéficie des autorisations et délégations listées ci-dessous.

Date de Assemblée Générale	Objet de l'autorisation donnée au Conseil d'administration	Durée de la délégation	Fin
----------------------------	--	------------------------	-----

¹ Ces 4.548 Actions sont des AGA émises et attribuées à d'autres salariés de la Société, dont la période de conservation n'a pas encore expiré.

30.06.2022	Emission avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre au public d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société et faculté de conférer un droit de priorité dans la limite d'un montant nominal maximum de 280 000 € (créances : 25.000.000 €)	26 mois	30.08.2024
30.06.2022	Augmentation de capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaire ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 20% du capital social par an, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par une offre à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs au sens du paragraphe II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (ex placement privé), dans la limite d'un montant nominal de 280 000 € (créances : 25.000.000 €)	26 mois	30.08.2024
30.06.2022	Emission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce (au profit de toute société et/ou fonds d'investissement de capital risque français ou étranger (FCPI, FCPR, FIP) investissant à titre habituel dans des valeurs de croissance dites "small caps" dans le secteur de la santé, souhaitant souscrire pour un montant minimum de 100.000 €, (prime d'émission comprise), dans la limite d'un montant nominal de 280 000 € (créances : 25.000.000 €)	18 mois	30.12.2023
30.06.2022	Emission avec maintien du droit préférentiel de souscription , d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société, dans la limite d'un montant nominal de 280.000 € (créances : 25.000.000 €)	26 mois	30.08.2024
30.06.2022	Possibilité d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription dans la limite de 15% de l'émission initiale (demandes excédentaires)	26 mois	30.08.2024
30.06.2022	Augmentation de capital réservée aux salariés L.225-129-6 et L.225-138-1 du Code de commerce et L.3332-18 et suivants du Code du travail	26 mois	30.08.2024
30.06.2022	Mise en place d'un programme de rachat par la société de ses propres actions	18 mois	30.12.2023
30.06.2022	Autorisation de réduire le capital par voie d'annulation des actions auto-détenues en suite de la mise en œuvre du programme de rachat par la société de ses propres actions	24 mois	30.06.2024
30.06.2022	Autorisation de procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société au profit de ses mandataires et/ou de ses salariés, dans la limite de 10% du capital social	38 mois	30.08.2025
25.06.2020	Autorisation de consentir aux salariés et/ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions visées à l'article L.225-180 du même Code des options donnant droit	38 mois	25.08.2023

	à l'achat d'actions de la Société acquises par la Société, conformément aux articles L. 22-10-56 et suivants du Code de Commerce ; dans la limite de 5% du capital social		
25.06.2020	Autorisation de consentir aux salariés, ou certaines catégories d'entre eux, et/ou aux salariés, ou certaines catégories d'entre eux des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions visées à l'article L. 225-180 du même Code, des options de souscription d'actions nouvelles conformément aux articles L. 22-10-56 et suivants du Code de Commerce ; dans la limite de 5% du capital social	38 mois	25.08.2023

4.4. Composition des organes sociaux

A la date du présent document, le Conseil d'administration de la Société est composé comme suit :

- Monsieur Jean-François Felix, Président du Conseil d'administration ;
- Monsieur Maxence de Vienne ;
- Madame Laure Lamm-Coutard ; et
- Madame Aline Aubertin².

Il est rappelé que Monsieur Jean-François Felix, Monsieur Maxence de Vienne et Madame Laure Lamm-Coutard sont associés et salariés de la société Elyan Partners, conseil exclusif d'ERES IV, associé majoritaire de l'Initiateur.

Monsieur Fabrice Viviani est Directeur Général de la Société.

4.5. Déclarations de franchissement de seuils et d'intention

Au cours des douze mois précédant la date du présent document, l'Initiateur a déclaré à la Société et à l'AMF, à la suite de l'Acquisition du Bloc dont la réalisation est intervenue le 18 octobre 2022, avoir franchi à la hausse les seuils légaux de 50% du capital et des droits de vote de la Société.

Cette déclaration a fait l'objet d'un avis publié par l'AMF le 25 octobre 2022 sous le numéro n°222C2394.

Par ailleurs, conformément à l'article 12.4 des statuts de la Société et à l'article L. 233-7 du Code de commerce, l'Initiateur a déclaré à la Société qu'il avait, à la suite de l'Acquisition du Bloc dont la réalisation est intervenue le 18 octobre 2022, franchi à la hausse tous les seuils de 5% compris entre 0% et 61,58 % du capital et compris entre 0% et 61,37% des droits de vote de la Société.

Enfin, conformément à l'article 12.4 des statuts de la Société et à l'article L. 233-7 du Code de commerce, l'Initiateur a déclaré à la Société qu'il avait, à la suite de l'acquisition sur le marché de 795.368 Actions le 4 novembre 2022, au prix unitaire de 14,42 €, franchi à la hausse les seuils des deux tiers du capital et des droits de vote de la Société.

4.6. Événements exceptionnels et litiges significatifs

² Administrateur indépendant.

À la connaissance de la Société, il n'existe, à la date du présent document, aucun litige, aucune procédure d'arbitrage ou faits exceptionnels, autre que ceux mentionnés dans le présent document, le Rapport Annuel et le Rapport Semestriel, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la Société.

5. EVENEMENTS IMPORTANTS

Sous réserves des éléments décrits dans le présent document, la situation comptable et financière n'a pas été modifiée par un événement important depuis la publication du Rapport Semestriel.

Les principaux facteurs de risques et incertitudes sont décrits au chapitre 9 du Rapport Annuel et au chapitre 6 du Rapport Semestriel.

6. INFORMATIONS JURIDIQUES

6.1. Présentation de la Société

La dénomination sociale de la Société est « ONCODESIGN ».

Le siège social de la Société est situé : 20 rue Jean Mazen, 21000 DIJON

La Société est une société anonyme à conseil d'administration au capital de 553.056,24 euros.

Elle est régie par les dispositions législatives et réglementaires françaises en vigueur, notamment par le Code de Commerce, ainsi que par ses statuts.

La Société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 399 693 811.

La durée de la Société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, soit à compter du 30 janvier 1995.

La Société a pour objet, en France ou à l'étranger, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation ou société avec toutes sociétés ou personnes, sous quelque forme que ce soit :

- la recherche contractuelle dans les domaines clinique et préclinique en cancérologie et biologie médicale ;
- la sous-traitance en matière de recherche et d'analyse pour les organismes publics et privés ;
- tous services à l'industrie pharmaceutique et parapharmaceutique ; et
- plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tous objets similaires ou connexes.

La participation directe ou indirecte de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou location gérance.

La Société clôture son exercice social au 31 décembre de chaque année.

6.2. Gouvernance

La société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise Middlenext publié en décembre 2009 et révisé en septembre 2021. Ce code est disponible sur le site de Middlenext (www.middlenext.com).

L'ensemble des recommandations Middlenext sont respectées à l'exception de la recommandation relative à la mise en place des comités. En effet, compte-tenu de la taille et de la structure du Groupe, ainsi que de la composition du conseil d'administration, ce dernier n'a pas jugé opportun la mise en place de comités spécifiques. En l'absence de comités spécifiques, les missions sont assumées par le Conseil d'administration.

Ces éléments figurent dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise publié sur le site Internet de la Société dans la rubrique « Assemblées Générales » (www.oncodesign-services.com/fr/investisseurs/ag/).

6.3. Résolutions approuvées par l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2022

L'assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 30 juin 2022 a adopté les résolutions suivantes :

- A caractère ordinaire

Première résolution : Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des comptes consolidés et quitus aux administrateurs

Deuxième résolution : Approbation des charges non déductibles

Troisième résolution : Affectation du résultat de l'exercice

Quatrième résolution : Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce

Cinquième résolution : Renouvellement de mandats de Monsieur Philippe GENNE

Sixième résolution : Renouvellement de mandats de Madame Catherine GENNE

Huitième résolution : Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes,

Neuvième résolution : Fixation du montant annuel de la rémunération à allouer aux membres du Conseil d'Administration

Dixième résolution : Autorisation donnée au Conseil d'Administration en vue de la mise en place d'un programme de rachat par la Société de ses propres actions ;

- A caractère extraordinaire

Septième résolution : Mise à jour des statuts de la Société des évolutions légales et réglementaires

Onzième résolution : Décision de renouvellement de délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation des actions auto détenues en suite de la mise en œuvre d'un programme de rachat par la Société de ses propres actions

Douzième résolution : Décision de renouvellement de délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre au public autre que celles visées à l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier

Treizième résolution : Décision de renouvellement de délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et dans le cadre d'une offre visée à l'article L.411-2 1° du Code Monétaire et financier, (anciennement « Placement privé »)

Quatorzième résolution : Décision de renouvellement de délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes

Quinzième résolution : Décision de renouvellement de délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires

Seizième résolution : Décision de renouvellement de délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmentation le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, en cas de demandes excédentaires

Dix-septième résolution : Décision de renouvellement de délégation de compétence au Conseil d'Administration en matière d'augmentation du capital social réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne entreprise – suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires à leur profit

Dix-huitième résolution : Décision de renouvellement de délégation de compétence donnée au conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

Dix-neuvième résolution : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les procès-verbaux des délibérations des Assemblées Générales de la Société figurent dans la rubrique « Investisseurs » et la sous-rubriques « Assemblées Générales » du site Internet de la Société et sont classées par années (<https://www.oncodesign-services.com/fr/investisseurs/ag/>).

6.4. Résolutions approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2022

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 30 septembre 2022 a adopté les résolutions suivantes :

Première résolution : Apurement du compte « Report à nouveau » débiteur

Deuxième résolution : Distribution exceptionnelle en nature d'actions de la société OPM détenues par la Société

Troisième résolution : Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

7. PRESENTATION FINANCIERE ET CALENDRIER DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Données financières synthétiques

Oncodesign SA - Données financières synthétiques

en M€	30/06/2021	31/12/2021	30/06/2022
Données consolidées auditées	(6 mois)	(12 mois)	(6 mois)
Chiffre d'affaires	15.9	31.3	19.3
Résultat d'exploitation	(0.6)	(0.9)	(1.8)
Résultat Net	(0.1)	(0.3)	(6.0)
Capitaux propres	8.4	8.3	2.2
Emprunts & Dettes financières	26.6	26.3	25.5
Trésorerie	27.0	25.4	22.9

Calendrier de la communication financière

13 avril 2023 : Publication des résultats annuels pour l'année 2022

8. PERSONNES RESPONSABLES DU CONTENU DU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document « Autres Informations notamment juridiques, financières et comptables de la société Oncodesign » qui a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 23 novembre 2022 et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par son instruction n°2006-07 en date du 25 juillet 2006 (telle que modifiée), dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Cancer Buster Bidco SAS et visant les actions de la société Oncodesign.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée ».

Le 23 novembre 2022

Monsieur Fabrice VIVIANI,
Agissant en qualité de Directeur Général

ANNEXE

Principaux communiqués de presse publiés par Oncodesign depuis le 30 avril 2022

Oncodesign met à disposition les informations relatives à l'Assemblée Générale des actionnaires du 30 juin 2022



Dijon, le 13 juin 2022 à 18h00 CEST – ONCODESIGN (FR0011766229 - ALONC), groupe biopharmaceutique spécialisé en médecine de précision, annonce la mise à disposition des documents préparatoires pour l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2022.

Par ailleurs, la Société informe ses actionnaires que **son Assemblée Générale se tiendra le jeudi 30 juin 2022**, à 09h30 au 20 Rue Jean Mazon à DIJON (et non plus le 29 juin 2022 comme précédemment annoncé).

Les documents relatifs à cette assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires et peuvent être consultés sur le site d'Oncodesign dans la rubrique Investisseurs / Documentation / Assemblées Générales : <https://www.oncodesign.com/fr/documentation/assemblees-generales/assemblee-generale-2022>

Il est par ailleurs possible de consulter la documentation au siège de la Société au 18 rue Jean Mazon à DIJON – 21000. Chaque actionnaire peut en outre demander qu'un exemplaire de ces documents lui soit envoyé.

À propos d'Oncodesign : www.oncodesign.com

Oncodesign est une entreprise biopharmaceutique spécialisée en médecine de précision fondée en 1995 par son Président directeur général actuel et actionnaire majoritaire, elle est cotée sur Euronext Growth Market depuis avril 2014. Sa mission est la découverte de thérapies efficaces pour lutter contre le cancer et autres maladies sans solutions thérapeutiques. Fort d'une expérience unique acquise auprès de plus de 1 000 clients, dont les plus grandes entreprises pharmaceutiques du monde, et s'appuyant sur une plateforme technologique unique, alliant l'intelligence artificielle, la chimie médicinale, pharmacologie, bioanalyse réglementaire et imagerie médicale de pointe, Oncodesign est en mesure de sélectionner de nouvelles cibles thérapeutiques, de concevoir et développer les candidats précliniques potentiels jusqu'au stade des phases cliniques. Oncodesign a configuré son organisation pour proposer des services innovants à ses clients et des licences sur ses molécules propriétaires. Appliquée aux inhibiteurs de kinases, des molécules qui représentent un marché estimé à plus de 65 milliards de dollars d'ici 2027 et près de 25% des investissements en R&D de l'industrie pharmaceutique, la technologie d'Oncodesign a déjà permis de cibler plusieurs molécules d'intérêts à fort potentiel thérapeutique, en oncologie et hors-oncologie, et de signer des partenariats avec des groupes pharmaceutiques internationaux. Basée en France à Dijon, au cœur du pôle universitaire et hospitalier et au sein du cluster de Paris-Saclay, Oncodesign compte 230 collaborateurs au sein de 3 Business Units (BU) : Service, Biotech, Intelligence Artificielle et dispose de filiales au Canada et aux États-Unis.

oncodesign.com



contacts

Oncodesign

Philippe Genne
Président Directeur Général
Tél. : +33 (0)380 788 260

investisseurs@oncodesign.com

NewCap

Relations Investisseurs
Mathilde Bohin
Tél. : +33 (0)144 719 495

oncodesign@newcap.eu

NewCap

Relations Médias
Arthur Rouillé
Tél. : +33 (0)144 710 015

oncodesign@newcap.eu

Déclarations prospectives

Ce document contient des déclarations prospectives et des estimations à l'égard de la situation financière, des résultats des opérations, de la stratégie, des projets et des futures performances de la Société et du marché dans lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « prévoit », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Elles comprennent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. De telles déclarations, prévisions et estimations sont fondées sur diverses hypothèses et des évaluations des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui ont été jugés raisonnables quand ils ont été formulés mais qui peuvent ne pas se révéler corrects. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle de la Société. Par conséquent, les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de la Société, ou les résultats de l'industrie, peuvent s'avérer sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs tels qu'ils sont exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations Compte tenu de

ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date de la publication du présent document. La Société décline toute obligation d'actualiser ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement dans les attentes de la Société à leur égard, ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces énoncés, prévisions ou estimations sont fondés, à l'exception de ce qui est requis par la législation française.

Suspension de cotation dans l'attente d'un communiqué

Dijon, le 30 juin 2022 à 08h00 CEST – ONCODESIGN (FR0011766229 - ALONC), groupe biopharmaceutique spécialisé en médecine de précision, a demandé à Euronext de suspendre la cotation de son titre (FR0011766229 – ALONC) admis sur le marché Euronext Growth à compter de l'ouverture du marché ce jour, dans l'attente d'un communiqué de presse.

ONCODESIGN annonce la séparation de ses deux branches d'activité Service et Biotech et l'entrée en négociations exclusives avec Elyan Partners pour une participation majoritaire au capital d'ONCODESIGN (Service) suivie du dépôt d'une OPA simplifiée



Les opérations envisagées seraient les suivantes :

- La filialisation par ONCODESIGN de ses activités Biotech/IA par voie d'apport partiel d'actifs à sa filiale ONCODESIGN Precision Medicine (OPM), et la cotation de cette filiale par voie de distribution exceptionnelle en nature aux actionnaires d'ONCODESIGN concomitante à l'admission de la totalité des actions OPM à la cotation sur Euronext Growth
- La création de deux entités distinctes cotées avec deux projets d'entreprise différenciés, ambitieux, motivants pour leurs collaborateurs et créateurs de valeur pour les actionnaires :
 - L'activité Service dédiée aux activités CRO de *Drug Discovery* au sein d'ONCODESIGN Service
 - L'activité Biotech intégrant l'Intelligence Artificielle au sein d'OPM. Celle-ci cherchera à se refinancer sur le marché pour faire face à des coûts croissants de développement clinique.
- L'acquisition par Edmond de Rothschild Equity Strategies IV SLP, conseillé par Elyan Partners, de 52,17% du capital social et 51,43% des droits de vote (hors droits de vote double) d'Oncodesign auprès de ses principaux actionnaires sous réserve des opérations décrites ci-avant, suivie du dépôt d'une offre publique d'achat simplifiée obligatoire sur le reste de ses titres, et le cas échéant d'un retrait obligatoire si les conditions sont réunies à la clôture de l'offre :
 - Prix par action de 14,41 euros, sous réserve d'un audit des comptes pro-forma (hors activité Biotech/IA) au 31 mai 2022 sur la base desquels le prix a été fixé et d'un audit des flux intervenus entre les activités Service et Biotech entre le 31 mai 2022 et la séparation des deux activités ;
 - Le prix par action valorise 100% du capital d'ONCODESIGN (hors activité Biotech/IA) à environ 100 millions d'euros sur une base entièrement diluée.
- Les opérations envisagées feront l'objet de l'information et de la consultation préalable des institutions représentatives du personnel d'ONCODESIGN.

Dijon, le 1^{er} juillet 2022 à 08h45 CEST – ONCODESIGN (FR0011766229 - ALONC), groupe biopharmaceutique spécialisé en médecine de précision, annonce aujourd’hui que, dans le cadre du projet de séparation de ses deux métiers « Service » et « Biotech » (la « **Séparation** »), le Conseil d’Administration a approuvé la mise en œuvre de la filialisation de son activité Biotech.

Lors de sa réunion du 29 juin 2022, le Conseil d’Administration a autorisé la signature du projet de Traité d’apport partiel d’actifs soumis au régime des scissions, avec la société **ONCODESIGN Precision Medicine** (« **OPM** », filiale détenue à 100% par ONCODESIGN), prévoyant qu’ONCODESIGN apporte à OPM l’ensemble des actifs et passifs liés à sa Business Unit (BU) Biotech (activité de développement de nouvelles molécules dédiées à la Médecine de précision et de nouvelles cibles identifiables grâce à l’Intelligence Artificielle), valorisée à 3,4 millions d’euros par le Cabinet Arthaud & Associés. La mission d’OPM restera la découverte de nouveaux traitements efficaces pour lutter contre les cancers et autres maladies sans solutions thérapeutiques efficaces actuellement disponibles. Pour cela OPM va s’appuyer sur les technologies Nanocyclix et Oncosniper ainsi que sur une approche technologique innovante liée à la radiothérapie systémique.

Le projet de traité d’apport a été signé en date du 30 juin 2022.

Cette filialisation s’inscrit dans le processus de séparation des activités au sein d’ONCODESIGN entrepris il y a plus de deux ans par la création des 3 BU (Service, Biotech et IA), et a pour objectif d’isoler les BU Biotech/IA de la BU Service, en vue de :

- Augmenter la visibilité des activités de découverte de nouveaux produits thérapeutiques et diagnostiques sous la marque ONCODESIGN Precision Medicine (OPM) et les différencier de l’activité de ONCODESIGN Service (ODS) ;
- Accélérer le développement des molécules thérapeutiques innovantes issues de la technologie propriétaire Nanocyclix® et de la MRT (Radiothérapie systémique), basé sur la découverte de nouvelles cibles thérapeutiques ;
- Séparer les deux périmètres d’activité pour des raisons de gestion et d’optimisation du suivi et du développement de la branche d’activité apportée ;
- Permettre à terme une acquisition de l’activité Service, portée par Edmond de Rothschild Equity Strategies IV SLP, conseillé par Elyan Partners, et comprenant un réinvestissement de la part de Philippe GENNE et des managers.

Philippe GENNE, Président Directeur Général et Fondateur d’ONCODESIGN, déclare : *« Cette opération annoncée répond en tous points aux attentes des investisseurs qui exigeaient une transparence des deux activités et une meilleure valorisation de chacune des entités et de l’ensemble. Chaque activité va pouvoir déployer son potentiel de croissance, basé sur des années d’investissements dans la médecine de précision, et saisir les opportunités de croissance propres à chaque métier. Les efforts passés ont conduit à l’établissement pour la Biotech d’un portefeuille de projets en propre ou en partenariat, sur la base de la plateforme propriétaire de chimie médicinale Nanocyclix® avec un programme RIPK2 qui entre en clinique, un programme LRRK2 sur la maladie de Parkinson en partenariat avec les Laboratoires SERVIER, et des programmes MRT émergents à très fort potentiel, ainsi qu’une plateforme IA d’identification de nouvelles cibles thérapeutiques et d’optimisation de l’efficacité du processus de Drug Discovery. Concernant le Service, la résilience post-COVID de l’activité a démontré sa force, malgré la fin des subventions de GSK. C’est donc le moment pour séparer les métiers et donner à chacune des activités son autonomie propre, tout en favorisant la création de valeur maximale pour les investisseurs. Une séparation instaurera une dynamique nouvelle, solide et pérenne pour chaque entité, leader national dans son domaine. Enfin, cette séparation constitue un accélérateur de développement pour le portefeuille produits comme pour les services de Drug Discovery, et offre ainsi aux collaborateurs de chaque entité une nouvelle aventure humaine porteuse d’un avenir encore meilleur. »*

Logique de la Séparation

Chaque entité, leader sur son marché (ONCODESIGN leader dans les services liés à la *Drug Discovery*, OPM, biotech leader en médecine de précision), a atteint une taille critique et une renommée internationale lui permettant désormais d'agir de manière autonome dans des marchés en pleine évolution.

Les services de *Drug Discovery*, forts de ses 600 clients dans 33 pays et 210 collaborateurs à travers le monde, affichent une position de leader national, avec un ancrage unique en France.

Après des années de développements précliniques, les deux premiers candidats médicaments d'OPM devraient entrer en phase clinique cette année.

Il apparaît aujourd'hui que :

- Les activités Biotech et Service font appel à des savoir-faire et à des compétences spécifiques et évoluent dans des environnements différents ;
- Dotées de ressources financières propres et suffisantes, elles seront mieux armées pour affronter une concurrence internationale croissante ;
- Avec des structures opérationnelles, commerciales et juridiques d'ores et déjà distinctes, les deux entités vont pouvoir se développer de façon autonome.

La Séparation sera bénéfique aux deux entités car elle permettra :

- De poursuivre deux projets d'entreprise conduits par des équipes de direction dédiées, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance et la cohésion des équipes de collaborateurs ;
- De créer deux « pure players », cotés séparément, avec, à terme des investisseurs spécifiques pour chaque activité, et
- D'ouvrir aux deux entités de nouvelles opportunités en matière de partenariats, d'alliances stratégiques, et d'opérations financières pour financer leur croissance future.

Monsieur Philippe Genne, via la société PCG (holding patrimoniale), restera un actionnaire significatif des deux sociétés. Il fera partie du Conseil de Surveillance de la holding d'acquisition et sera le Président Directeur Général d'OPM, permettant ainsi de garantir une continuité stratégique sur cette activité.

Les modalités de la Séparation

La procédure de l'apport partiel d'actifs soumis au régime des scissions avec la société OPM sera une procédure simplifiée telle que prévue par les articles L.236-22, alinéas 2 et 3 et R.236-5-2 du code de commerce. En conséquence, il n'y aura pas lieu à approbation de l'opération par l'assemblée générale extraordinaire des sociétés participant à l'opération. Cet apport ne donnera pas lieu à l'intervention d'un commissaire à la scission ni commissaire aux apports et ne donnera pas lieu à l'établissement d'un rapport du conseil d'administration. Une valorisation du périmètre apporté à OPM a été réalisée et les conclusions du rapport de l'expert indépendant nommé à cet effet, disponible sur le site Internet de la Société à l'adresse « www.ONCODESIGN.com », sous la rubrique « information réglementée », fait apparaître une valorisation des activités Biotech et IA à hauteur de 3,4 millions d'euros.

Il est prévu que l'apport partiel d'actifs soumis au régime des scissions soit réalisé au plus tard le 30 septembre 2022 et prenne effet, sur le plan comptable et fiscal, rétroactivement au 1^{er} janvier 2022.

Le projet de traité d'apport est mis à la disposition du public et peut être consulté sur le site Internet de la Société à l'adresse « www.ONCODESIGN.com », sous la rubrique « information réglementée ». En outre, il fera l'objet d'un dépôt auprès du greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Un avis sera également mis à la disposition du public sur le site Internet de la société ONCODESIGN contenant les mentions visées aux articles L 236-6, al 2 et R 236-2, al2 et S. du Code de commerce.

La société ONCODESIGN conservera les activités de services de Drug Discovery (activité Service), tandis que la nouvelle société OPM recueillera les activités Biotech et IA. Les actions nouvelles émises en rémunération de l'apport partiel d'actif seront ensuite distribuées aux actionnaires d'ONCODESIGN sur la base d'une action OPM pour une action ONCODESIGN détenue.

Cette Séparation emporterait un transfert de dette d'ONCODESIGN à OPM pour un montant de 4.138.308,08€ ainsi que des disponibilités évaluées à 4.920.309,76€ pour un total de bilan pro-forma s'élevant à 8.371.133,64€ au 31/12/2021.

Les activités apportées dans le cadre de la Séparation ont par ailleurs été valorisées par un expert indépendant désigné par le Conseil d'Administration d'ONCODESIGN, le Cabinet Arthaud & Associés représenté par Olivier Arthaud, à hauteur de 3,4 millions d'euros.

Les titres d'ONCODESIGN (conservant l'activité Service) et ceux de la nouvelle société Biotech OPM seront cotés sur Euronext Growth.

Le document d'information, soumis à l'examen d'Euronext, décrivant les modalités de l'opération de cotation d'OPM et fournissant tous les éléments nécessaires aux actionnaires sur la nouvelle société cotée, devrait être diffusé dans le courant du mois de septembre 2022, en vue d'une première cotation de la nouvelle société Biotech début octobre 2022.

Reprise par Edmond de Rothschild Equity Strategies IV SLP, conseillé par Elyan Partners, de l'activité Service dans le cadre de l'acquisition d'un bloc majoritaire d'ONCODESIGN entraînant une OPA simplifiée sur les titres ONCODESIGN

Elyan Partners est entré en négociations exclusives en vue d'acquiescer auprès des principaux actionnaires d'ONCODESIGN, sous réserve de la réalisation définitive de la Séparation et de l'absence d'évènements susceptibles d'affecter durablement la continuité de l'exploitation d'ONCODESIGN, un bloc de contrôle représentant à date 52,17% du capital d'ONCODESIGN (le « **Bloc de Contrôle** »), étant précisé qu'il est prévu que la société PCG (holding patrimoniale de M. Philippe Genne) et certains membres du Comex réinvestissent dans la structure d'acquisition.

Sous réserve de l'acquisition du Bloc de Contrôle et de l'absence d'évènements susceptibles d'affecter durablement la continuité de l'exploitation d'ONCODESIGN, Edmond de Rothschild Equity Strategies IV SLP déposerait à titre obligatoire un projet d'offre publique d'achat simplifiée (ou OPAS) soumise à la conformité de l'AMF et portant sur le solde des titres émis par ONCODESIGN au même prix que celui retenu dans le cadre de l'acquisition du Bloc de Contrôle, soit 14,41 euros par action, sous réserve d'un audit des comptes pro-forma de la société ONCODESIGN au 31 mai 2022 (soit les comptes d'ONCODESIGN sans la BU Biotech/IA) et d'un audit des flux intervenus entre les activités Service et Biotech entre le 31 mai 2022 et la réalisation de la cession du Bloc de Contrôle. Le cabinet BM&A serait, sous réserve du droit d'opposition de l'AMF, nommé en qualité d'expert indépendant en charge d'établir un rapport sur le caractère équitable des conditions financières de l'offre publique conformément à l'article 261-1 du règlement général de l'AMF.

La signature des accords définitifs relatifs à l'acquisition du Bloc de Contrôle par Edmond de Rothschild Equity Strategies IV SLP ne pourra intervenir qu'à l'issue de la consultation des instances représentatives du personnel d'ONCODESIGN.

Si les conditions sont réunies à la clôture de l'OPAS, l'initiateur mettra en œuvre une procédure de retrait obligatoire sur les actions ONCODESIGN non apportées à l'offre.

Le Conseil d'administration d'ONCODESIGN a accueilli favorablement la transaction proposée, sans préjudice de l'avis motivé du Conseil d'administration sur l'OPAS qui sera émis après réception de l'avis de l'expert indépendant en charge d'attester de l'équité de l'OPAS et du retrait obligatoire éventuel subséquent, ainsi que de l'avis des instances représentatives du personnel.

Jean-François Félix, Vincent Manès et Maxence de Vienne, Partners d'Elyan, déclarent : « *Nous sommes ravis de nous associer à Philippe Genne, Fabrice Viviani et toute l'équipe d'ONCODESIGN Service pour faire d'ODS un leader européen des services de Drug Discovery. Fort de ses expertises scientifiques uniques, sa présence internationale et son approche commerciale innovante, ODS a un fort potentiel de croissance pour accompagner ses clients, biotechs et groupes pharmaceutiques, dans le développement de leurs projets de recherche. Nous souhaitons contribuer à cette création de valeur par une approche collaborative du développement, et notamment par la réalisation d'acquisitions ciblées.* »

Les deux futurs projets d'entreprises

ODS : une stratégie d'accélération de la croissance

ODS a pour ambition de devenir le leader européen des services de Drug Discovery à horizon 2025, en s'appuyant sur cinq axes stratégiques majeurs :

- Un portefeuille de technologies innovantes adaptées aux clients biotech et pharma dans le monde ;
- L'excellence opérationnelle, qui repose avant tout sur une équipe performante reconnue pour son savoir-faire et une offre de services complète et innovante ;
- Un modèle économique unique qui repose sur l'accélération de la mise en œuvre de la stratégie de Drug Discovery avec pour objectif d'ici 2025, d'acquérir plusieurs entités en Europe et de développer les clients à l'international ;
- Un plan d'acquisitions soutenu de sociétés de services spécialisés ;
- Une entreprise qui place l'humain au cœur de sa stratégie, pour renforcer les liens avec ses clients et ses partenaires et demeurer l'entreprise la plus attractive du secteur pour ses collaborateurs.

OPM : une stratégie de développement clinique accéléré dans les thérapies innovantes

Fort d'un portefeuille de molécules et de cibles thérapeutiques diversifiées, OPM se positionne comme un découvreur de molécules efficaces contre les cancers résistants et avancés et autres pathologies sans solution thérapeutique.

Une plateforme innovante de sélection de nouvelles cibles thérapeutiques a été développée à partir de données obtenues auprès des patients et au travers d'une approche novatrice utilisant l'IA.

Deux candidats médicaments issus de la technologie Nanocyclix devraient entrer en phase clinique en 2022, l'un en partenariat avec SERVIER pour traiter la maladie de Parkinson, l'autre avec OPM dans le traitement des maladies immuno-inflammatoires chroniques.

Ces deux projets d'entreprise ont pour ambition d'offrir à chaque collaborateur un environnement motivant et de créer de la valeur pour les actionnaires.

ONCODESIGN est accompagné dans ces transactions de séparation de ses deux métiers Biotech et Service ainsi que dans l'opération d'acquisition suivie d'une OPAS sur la partie Service par Lamy Lexel en qualité de conseil juridique et Bryan, Garnier & Co en qualité de conseil M&A et « listing sponsor » ainsi que les équipes de 8Advisory de Lyon pour le détournement financier et comptable.

À propos d'Elyan Partners

Membre partenaire d'Edmond de Rothschild Private Equity, Elyan Partners SAS (« Elyan ») est un conseil en investissement financier. Elyan est le conseil exclusif pour les fonds ERES et conseil des fonds Privilege auprès du Groupe Edmond de Rothschild. Edmond de Rothschild Equity Strategies IV SLP ("ERES IV") investit dans des sociétés de taille moyenne en Europe et en Amérique du Nord, principalement dans quatre thématiques : l'écosystème de la biotech, le commerce en ligne, les services financiers et les nouveaux consommateurs.

Edmond de Rothschild Private Equity est le nom commercial des entités de Private Equity du Groupe Edmond de Rothschild et gère plus de CHF 3.4 milliards d'actifs sous gestion. Avec une approche entrepreneuriale de la finance et soutenue par des convictions fortes, Edmond de Rothschild Private Equity construit et développe des stratégies d'investissement différenciées qui apportent une réponse durable aux enjeux environnementaux et sociaux. Créé en 1953, le Groupe comptait près de CHF 178 milliards d'actifs sous gestion au 31 décembre 2021, 2 500 collaborateurs et 29 implantations dans le monde.

À propos d'ERES IV

ERES IV est un fonds professionnel dont la société de gestion est Edmond de Rothschild Private Equity (France), agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), conseillée par Elyan Partners. ERES IV est un fonds de droit français déclaré auprès de l'AMF, en cours de commercialisation et réservé aux investisseurs professionnels au sens de la Directive MIF. ERES IV peut ne pas être autorisé à la commercialisation dans le pays de résidence du lecteur. Tout investissement en Private Equity comporte des risques spécifiques dont notamment les risques de perte en capital, la gestion discrétionnaire, et le risque de liquidité. Il appartient à chaque investisseur d'analyser son risque en prenant connaissance des documents réglementaires du fonds disponibles gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

La mention de certains investissements de ne constitue pas une recommandation d'acheter ou de vendre les titres ou actions des sociétés présentées.

Oncodesign poursuit sa croissance avec une forte augmentation de son chiffre d'affaires Service au 1^{er} semestre 2022



- Chiffre d'affaires Groupe de 16,5 M€ principalement porté par la forte croissance organique du Service avec un CA externe à 16 M€ (+27%) et un carnet de commandes en hausse à 17,8 M€ (+14%)
- Produits et revenus d'exploitation stables à 18,8 M€
- Solide position de trésorerie de 23 M€ au 30 juin 2022
- Structuration du groupe : séparation des branches d'activités Service et Biotech/IA

Dijon, France, le 21 juillet 2022, à 18h00 – ONCODESIGN (ALONC – FR0011766229), groupe biopharmaceutique spécialisé en médecine de précision, annonce ses revenus et produits d'exploitation du 1^{er} semestre 2022.

Oncodesign Groupe - Chiffres clés

en M€ Données consolidées non auditées	S1'22	S1'21	Évolution	
			en %	en valeur
Chiffre d'affaires BU Service	16,0	12,6	+ 27%	+ 3,5
Chiffre d'affaires BU Biotech	0,4	3,2	- 87%	- 2,8
Chiffre d'affaires BU Intelligence Artificielle	0,1	0,0	+ 208%	+ 0,1
Total chiffre d'affaires	16,5	15,8	+ 4%	+ 0,6
Autres revenus et produits d'exploitation	2,3	2,3	- 2%	- 0,0
Total revenus et produits d'exploitation	18,8	18,1	+ 3%	+ 0,6
Position de trésorerie (au 30 juin)	22,9	27,1	- 15%	- 4,2

Philippe GENNE, Président-Directeur Général d'Oncodesign, déclare : « Dans un contexte de négociation intense concernant le rachat de l'entreprise par le fonds ELYAN, Oncodesign est parvenue pour la troisième année consécutive à augmenter son chiffre d'affaires de Service de près de 27% en atteignant 16 M€ au 1^{er} semestre 2022 et poursuit ainsi sa croissance avant la finalisation de l'opération de scission puis de vente du Service prévue pour le 4^{ème} trimestre 2022. Le carnet de commandes de Service maintient également sa progression à près de 18 M€ de commandes signées au 1^{er} semestre de cette année et de belles perspectives pour la seconde partie de l'année. C'est surtout l'Amérique du Nord (États-Unis et Canada) qui tire la croissance de nos commandes permettant d'envisager une activité soutenue au second semestre 2022. La Biotech réalise un CA de 0,4 M€ sur ce 1^{er} semestre uniquement porté par les 2 partenariats précoces prometteurs avec TiumBio et SEngine. Le programme LRRK2 est totalement internalisé par Servier et le milestone associé à l'entrée en clinique du composé se positionne en seconde partie d'année. ODS-101 poursuit également son développement pour entrer en phase 1 (Volontaires Sains) également prévu en fin d'année. Enfin, nous nous félicitons que l'offre commerciale EXPLORE associant la BU IA à la BU Service et basée sur notre technologie OncoSniper a généré son premier chiffre d'affaires pour la BU IA. Le second semestre devrait continuer sur cette tendance et nous engager dans le déroulement de l'opération en cours qui verra l'émergence des deux sociétés Oncodesign Service et Oncodesign Precision Medicine en fin d'année. »

Arnaud LAFFORGUE, Directeur Financier d'Oncodesign, ajoute : « Nous restons parfaitement maître de notre consommation de trésorerie, l'activité Service étant génératrice de cash grâce à la vitalité du carnet de commandes mais également avec l'encaissement du CIR à hauteur de 4 M€ au premier semestre 2022. Le fort niveau d'activité avec des clients internationaux nous permet d'anticiper pour le futur un niveau de CIR élevé. »

Business Unit Service : carnet de commandes proche des 18 M€, nouveau plus haut historique pour un 1^{er} semestre, et du chiffre d'affaires total de 17 M€ (+14%)

BU Service - Chiffre d'Affaires

en M€	S1'22	S1'21	Évolution
Chiffre d'affaires Externe	16,0	12,6	+ 27%
Chiffre d'affaires Interne	1,0	2,4	- 60%
Total chiffre d'affaires BU Service	17,0	15,0	+ 14%

Dans la continuité des deux dernières années, la BU Service réalise un chiffre d'affaires externe en progression de +27% à 16 M€ après 9 M€ au 1^{er} semestre 2020 et 12,6 M€ l'année dernière. Les programmes internes LRRK2 et RIPK2 sont maintenant à un stade proche de l'entrée en clinique, et ne sont plus, de ce fait, réalisés par la BU Service pour le compte de la BU Biotech, d'où l'impact négatif sur le chiffre d'affaires interne.

Oncodesign Groupe – Carnet de commandes

en M€	S1'22	S1'21	Évolution	
			en %	en valeur
France et Europe du Sud	4,7	4,3	+ 8%	+ 0,4
Europe Centrale	2,9	3,0	- 1%	- 0,0
Asie	2,1	3,5	- 39%	- 1,4
Amérique du Nord	7,0	2,3	+ 201%	+ 4,6
Europe du Nord	1,1	2,6	- 56%	- 1,4
Total	17,8	15,6	+ 14%	+ 2,2

Malgré un contexte géopolitique compliqué, marqué par une baisse significative des investissements internationaux notamment dans le domaine de la santé, le carnet de commandes s'établit à 17,8 M€ pour le 1^{er} semestre 2022 marqué par un bond important des commandes signées en Amérique du Nord (États-Unis et Canada) principalement avec la signature de plusieurs contrats DRIVE portant sur d'importants programmes pluriannuels avec des clients majeurs. La France, l'Europe du Sud et l'Europe Centrale se maintiennent à un niveau équivalent à celui de l'an dernier.

Business Unit Biotech : poursuite de l'avancement des programmes ODS-101 et du partenariat Servier pour LRRK2 et démarrage de 2 partenariats précoces

La BU Biotech poursuit l'avancement des programmes phares de l'entreprise, ODS-101 et l'inhibiteur de LRRK2 dont les entrées en clinique en phase I volontaires sains sont toujours planifiées pour cette fin d'année.

La BU Biotech a signé fin 2021 et début 2022 deux partenariats précoces : avec la société Sud-Coréenne TiumBio pour une collaboration de R&D portant sur la découverte de candidats-médicaments actifs dans le traitement de la fibrose et avec la société américaine SEngine pour la découverte d'un nouveau traitement personnalisé ciblant les tumeurs métastatiques et sans solutions thérapeutiques. La BU Biotech réalise un chiffre d'affaires de 0,4 M€ dans le cadre de ces deux partenariats.

Business Unit IA enregistre son 1^{er} chiffre d'affaires et poursuit sa structuration

La BU Intelligence Artificielle, avec l'offre d'identification de biomarqueurs associés à des cibles, a enregistré son 1^{er} chiffre d'affaires sur le 1^{er} semestre 2022 et continue la construction de la plateforme de sélection de cibles thérapeutiques OncoSNIPER.

Suivant la philosophie propre à Oncodesign concernant la conception de projets collaboratifs, FederAldd, un campus virtuel international sur le thème de IA et « *Drug Discovery* » est en construction avancée en collaboration avec des partenaires privés et académiques.

Solide position de trésorerie au 30 juin 2022 à 23 M€, assurant une excellente visibilité financière

La consommation de trésorerie reste très mesurée pour le Groupe au 1^{er} semestre 2022. Le carnet de commandes du Service ainsi que l'encaissement des 4 M€ du CIR 2021, ont permis de conserver un bon niveau de trésorerie.

La consommation de trésorerie est principalement liée au programme ODS 101 inhibiteur de RIPK2 dont l'entrée en clinique (phase I Volontaires Sains) est prévue en fin d'année 2022.

Séparation des deux branches d'activité Service et Biotech et entrée en négociations exclusives avec Elyan Partners pour une participation majoritaire au capital d'Oncodesign (Service) suivie du dépôt d'une OPA simplifiée

Comme annoncé le 1^{er} juillet dernier, le groupe Oncodesign est en négociations exclusives avec Elyan Partners, dans le cadre d'une opération structurée qui prévoit les opérations suivantes :

- **Apport partiel d'Actifs** des activités Biotech et IA à la société nouvellement créée qui s'appelle Oncodesign Precision Medicine (OPM)
- **Scission/cotation d'OPM** avec distribution aux actionnaires d'Oncodesign de 1 action OPM pour 1 action Oncodesign détenue
- **Cession** de la majorité du capital d'Oncodesign devenu Oncodesign Service à Elyan Partners, suivie du lancement d'une **Offre Publique d'Achat Simplifiée** et, le cas échéant, d'un retrait de la cote.

Le prix par action retenu par Elyan Partners pour les actions d'Oncodesign Service est de 14,41 €.

Prochaine publication financière :

Résultats du 1^{er} semestre 2022, le 15 septembre 2022 (après bourse)

Oncodesign annonce ses résultats du 1^{er} semestre 2022 : croissance de 28% du chiffre d'affaires de Service



- CA Groupe de 16,8 M€ principalement porté par la forte croissance organique du Service avec un CA externe à 16,2 M€ (+28%) et avec un carnet de commandes de 17,8 M€ (+14%)
- Stabilité des revenus et produits d'exploitation à 19,3 M€ (+5%)
- Résultat d'exploitation en baisse à -1,8 M€, en raison de la hausse généralisée des consommables liée au contexte économique mondial répercutée par nos sous-traitantes et fournisseurs (+ 2 M€ de coûts soit +23% d'achats consommés)
- Stock à produire en Service de plus de 21 M€ et une trésorerie de 23 M€ au 30 Juin 2022
- Séparation des deux branches d'activité Service et Biotech/IA et entrée en négociations exclusives avec Elyan Partners pour une participation majoritaire au capital d'Oncodesign (Service) suivie du dépôt d'une OPA simplifiée
- Résultat net fortement impacté par des provisions pour charges exceptionnelles associées à la transaction en cours
- Avancée de nos programmes LRRK2 et RIPK2 telle que prévue pour une entrée en clinique des inhibiteurs en 2022

Dijon, France, le 15 septembre 2022, à 18h30 – ONCODESIGN (ALONC – FR0011766229), groupe biopharmaceutique spécialisé en médecine de précision, annonce ses résultats du premier semestre 2022.

Philippe GENNE, Président-Directeur Général d'Oncodesign, déclare : « Sur sa lancée des années précédentes, Oncodesign poursuit son développement et s'apprête à franchir un nouveau cap de croissance malgré un contexte international très difficile et une implication importante des équipes de direction dans un processus éprouvant de cession de l'activité de Service et la création d'une nouvelle entité Biotech/IA. Le premier semestre 2022 nous permet d'atteindre près de 20 M€ de revenus avec une stabilité des produits d'exploitation. Ces revenus reposent essentiellement sur la croissance organique du Service qui enregistre une hausse de +28% à plus de 16,2 M€ avec un EBITDA de 2,4 M€ en croissance de +36%. Cependant, Oncodesign Groupe n'échappe pas au contexte économique mondial et subit les hausses des coûts des matières premières et de l'énergie dégradant notre résultat d'exploitation. Par ailleurs, dans le contexte spécifique de la transaction en cours, nous avons enregistré des provisions d'un montant de 4,7 M€ au titre des charges exceptionnelles et qui ont un impact direct sur le résultat net de la société qui s'établit à -6 M€. Devant l'ampleur et les conséquences imprévisibles de cette crise internationale en terme économique, la pertinence de notre stratégie visant à réorganiser nos activités stratégiques en les renforçant solidement d'un point de vue capitalistique sera gagnante à terme. »

Arnaud LAFFORGUE, Directeur Financier d'Oncodesign, ajoute : « Le carnet de commandes signé au premier semestre nous permet d'avoir aujourd'hui plus de 20 M€ de stock à produire, et ainsi d'être confiant quant à la croissance de notre chiffre d'affaires pour 2022 et les prochaines années. »

Oncodesign groupe - Compte de résultat

en M€ Données consolidées	S1'22	S1'21	Evolution	
			en %	en valeur
Chiffre d'affaires BU Service	16,2	12,6	+ 28%	+ 3,6
Chiffre d'affaires BU Biotech	0,4	3,2	- 87%	- 2,8
Chiffre d'affaires BU IA	0,1	-	na	+ 0,1
Chiffre d'affaires	16,8	15,9	+ 6%	+ 0,9
Autres revenus et produits d'exploitation	2,5	2,5	+ 1%	+ 0,0
Total revenus et produits d'exploitation	19,3	18,4	+ 5%	+ 0,9
Achats consommés	(10,3)	(8,4)	+ 23%	- 1,9
Charges de personnel	(9,3)	(9,1)	+ 2%	- 0,1
Autres charges d'exploitation	(0,3)	(0,2)	+ 29%	- 0,1
Impôts et taxes	(0,4)	(0,5)	- 9%	+ 0,0
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(0,8)	(0,8)	- 3%	+ 0,0
Total charges d'exploitation	(21,1)	(19,0)	+ 11%	- 2,1
Résultat d'exploitation	(1,8)	(0,6)	+ 177%	- 1,1
Charges et produits financiers	(0,0)	(0,0)	- 71%	+ 0,0
Charges et produits exceptionnels	(4,7)	(0,0)	na	- 4,7
Impôt sur les bénéfices	0,0	0,1	- 44%	- 0,0
Reprise sur amortissements	0,5	0,5	+ 0%	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	(6,0)	(0,1)	+ 4170%	- 5,8
Intérêts minoritaires	-	-	-	-
Résultat net (part du groupe)	(6,0)	(0,1)	na	- 5,8

Résultats financiers du 1^{er} semestre 2022

L'activité de Service réalise un chiffre d'affaires externe en progression de +28% à 16,2 M€ contre 12,6 M€ l'année dernière à la même époque. Ce montant représente un nouveau plus haut historique. Pour l'activité Biotech, les programmes internes LRRK2 et RIPK2 sont désormais à un stade proche de l'entrée en clinique. Enfin, la BU Intelligence Artificielle, a enregistré son 1^{er} chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2022 pour 0,1 M€ avec une offre d'identification de biomarqueurs associés à des cibles.

Les autres revenus sont stables et s'établissent à 2,5 M€ principalement portés par le Crédit d'Impôt Recherche de 2 M€ pour ce seul 1^{er} semestre 2022.

Les charges d'exploitation sont en hausse de 11% pour atteindre 21,1 M€. Si la masse salariale reste maîtrisée avec une hausse de +2% (9,3 M€) pour un effectif en légère hausse (+ 7 personnes en effectif moyen au 1^{er} semestre 2022 par rapport à la même période l'année dernière), ce sont surtout les achats consommés qui augmentent de +23% à 10,3 M€ (+1,9 M€). Cette hausse s'explique par 2 facteurs distincts : la hausse du recours à la sous-traitance pour nos nouvelles offres Drive-MRT d'une part, et la répercussion du contexte économique mondial avec des hausses de matières premières (notamment l'énergie et les consommables).

Au final, le résultat net d'Oncodesign s'établit à -6 M€ en raison d'une charge exceptionnelle de 4,7 M€ liée aux coûts de la transaction en cours correspondant aux honoraires de conseil, banques et avocats traditionnellement mis en œuvre sur ces opérations.

En comparaison avec le premier semestre de 2021, l'augmentation de l'énergie et des consommables pèse à elle seule près de 0,5 M€ dans le total de nos charges d'exploitation.

Oncodesign - Dépenses de R&D

en M€ Données consolidées	S1'22	S1'21	Evolution	
			en %	en valeur
Total dépenses R&D	3,8	5,0	- 24%	- 1,2

La BU Biotech poursuit l'avancement des programmes phares de l'entreprise, ODS-101 et l'inhibiteur de LRRK2 en collaboration avec Servier dont les entrées en clinique en phase I volontaires sains sont toujours planifiées pour cette fin d'année. C'est la priorité de la BU Biotech, cette focalisation induit un ralentissement temporaire des autres programmes de R&D.

BU SERVICE : CA externe en forte hausse de +28% et EBITDA à 2,4 M€

BU Service - Compte de résultat

en M€ Données analytiques	S1'22	S1'21	Évolution	
			en %	en valeur
Chiffres d'Affaires Externe	16,2	12,6	+ 28%	+ 3,6
Chiffres d'Affaires interne	1,0	2,4	- 60%	- 1,4
Chiffres d'Affaires	17,2	15,0	+ 14%	+ 2,2
Coûts directs	(4,5)	(3,2)	+ 43%	- 1,4
Marge brute	12,6	11,7	+ 8%	+ 0,9
Coûts internes	(9,2)	(9,1)	+ 2%	- 0,2
Marge nette	3,4	2,6	+ 29%	+ 0,8
Autres coûts & produits	(1,0)	(0,9)	+ 14%	- 0,1
EBITDA	2,4	1,8	+ 36%	+ 0,6

Le CA de la BU Service progresse de +14% à 17,2 M€ (16,2 M€ de CA réalisé avec nos clients externes et 1 M€ réalisé avec la BU Biotech).

La BU Service voit ses coûts directs augmenter, notamment du fait du recours plus important à la sous-traitance et à la hausse des achats consommés (énergie, consommables...) pour un montant de près de 0.5 M€. Cela se retrouve dans la hausse des coûts du Groupe. Les coûts internes quant à eux restent stables et au final la marge d'EBITDA est à 14% (2,4 M€).

BU BIOTECH : avancée de nos programmes pour une entrée en clinique de LRRK2 et ODS 101 avant fin 2022

Compte de résultat - BU Biotech

en M€ Données analytiques	S1'22	S1'21	Evolution	
			en %	en valeur
Chiffres d'Affaires	0,4	3,2	- 87%	- 2,8
Coûts directs	(2,2)	(3,7)	- 42%	+ 1,5
Marge brute	(1,8)	(0,5)	+ 265%	- 1,3
Coûts internes	(0,5)	(0,4)	+ 20%	- 0,1
Marge nette	(2,3)	(0,9)	+ 148%	- 1,4

En fin 2021 et début 2022, la BU Biotech a signé deux partenariats précoces avec la société Sud-Coréenne TiumBio pour une collaboration de R&D portant sur la découverte de candidats-médicaments actifs dans le traitement de la fibrose pulmonaire et avec la société américaine SEngine pour la découverte d'un nouveau traitement personnalisé ciblant les tumeurs métastatiques et sans solutions thérapeutiques. Le CA de 0,4 M€ de la BU Biotech est issu de ces deux partenariats. Ces collaborations précoces peuvent donner lieu à des programmes plus importants avec ces deux partenaires.

Par ailleurs, la BU Biotech poursuit l'avancement des programmes phares de l'entreprise, ODS-101 et l'inhibiteur de LRRK2 dont les entrées en clinique en phase I volontaires sains sont toujours planifiées pour cette fin d'année.

BU INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : premier chiffre d'affaires enregistré grâce à l'offre d'identification de biomarqueurs

Compte de résultat - BU IA

en M€ Données analytiques	S1'22	S1'21	Évolution	
			en %	en valeur
Chiffres d'Affaires	0,1	-	-	+ 0,1
Coûts directs	(0,1)	(0,1)	+ 15%	- 0,0
Marge brute	0,0	(0,1)	- 176%	+ 0,1
Coûts internes	(0,4)	(0,3)	+ 23%	- 0,1
Marge nette	(0,4)	(0,4)	- 6%	+ 0,0

La BU Intelligence Artificielle, avec l'offre d'identification de biomarqueurs associés à des cibles, a enregistré son 1^{er} chiffre d'affaires sur le 1^{er} semestre 2022 de 0,1 M€.

Par ailleurs, ses dépenses portent sur la construction de sa plateforme de sélection de cibles thérapeutiques OncoSNIPER.

Rapport Financier semestriel 2022

Le Rapport Financier Semestriel 2022 sera disponible sur le site internet de la société www.oncodesign-services.com, le vendredi 30 septembre 2022. Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission.

Prochain évènement financier : Assemblée Générale Ordinaire le 30 septembre 2022 à 10h à Dijon

Euronext Paris autorise l'admission des actions Oncodesign Precision Medicine (OPM) sur Euronext Access + dans le cadre de l'attribution des actions OPM aux actionnaires d'Oncodesign

- **Introduction prévue au prix de référence de 0,817€/action**
- **Levée de fonds d'un montant de 8 M€, garantie par le management d'OPM, prévue avant la fin de l'année 2022**
- **Mise à disposition du Document d'Information relatif à OPM**

Dijon (France), le 28 septembre 2022 à 18h00 – Oncodesign Precision Medicine (OPM), filiale d'Oncodesign (ALONC – FR0011766229) et Oncodesign annoncent qu'Euronext Paris S.A. a autorisé le 26 septembre 2022 l'admission à la cotation sur le marché Euronext Access + à Paris des actions ordinaires de la société OPM, selon la procédure de cotation directe dans le cadre de l'attribution d'actions OPM aux actionnaires d'Oncodesign. Cette attribution reste soumise à approbation par l'assemblée générale d'Oncodesign qui se tiendra à Dijon, le 30 septembre 2022.

Les actionnaires d'ONCODESIGN recevront, à l'issue de l'assemblée générale d'Oncodesign et sous réserve de son accord, une action OPM pour une action ONCODESIGN détenue.

L'introduction sera réalisée au prix de 0,817 €/action, soit une capitalisation boursière de 5,6 M€, correspondant à la valorisation de l'expert indépendant, le cabinet Arthaud & Associés, en date du 26 septembre 2022. Celle-ci a été actualisée suite aux dernières évolutions d'OPM, notamment la levée par Servier de l'option de licence exclusive mondiale sur le programme relatif au traitement de la maladie de Parkinson qui va déclencher un paiement d'étape de 7 millions d'euros ([voir communiqué de presse du 26 septembre 2022](#)) ainsi que la signature d'une collaboration stratégique avec Servier pour la découverte de nouvelles cibles thérapeutiques dans le traitement du cancer du pancréas qui va également déclencher le versement d'un premier paiement d'étape de 0,5 M€ ([voir communiqué de presse du 22 septembre 2022](#)).

Ce rapport d'expertise est disponible dans le document d'information, [disponible ici](#).

Une augmentation de capital d'un montant d'environ 8 M€ garantie par le management d'OPM à hauteur d'un minimum de 75% sera lancée avant la fin de l'année 2022. Concomitamment à la réalisation de cette augmentation de capital, OPM demandera à Euronext Paris S.A. le transfert de la cotation de ses actions sur le marché Euronext Growth Paris.

Euronext Paris S.A a également approuvé le document d'information relatif à l'admission des actions de la société OPM sur le marché Euronext Access +.

Des exemplaires du document d'information sont disponibles sans frais au siège social d'Oncodesign Precision Medicine au 18 rue Jean Mazon, 21000 Dijon. L'attention des actionnaires est attirée sur la rubrique « facteurs de risques » de ce document.

Le document d'information peut également être consulté sur les sites Internet d'Oncodesign (www.oncodesign.com) et d'Euronext (www.euronext.com).

Prochaines étapes jusqu'à la cotation d'OPM :

- 30 septembre 2022 : Attribution, par l'Assemblée Générale, des actions OPM aux actionnaires d'Oncodesign
- 4 octobre 2022 : Publication d'un avis Euronext mentionnant le cours de référence technique de l'action OPM
- 5 octobre 2022 : Détachement des actions OPM - Cotation d'OPM sur Euronext Access +
- 7 octobre 2022 : Règlement livraison des actions OPM

À propos d'Oncodesign Precision Medicine (OPM)

Oncodesign Precision Medicine (OPM), issu du transfert d'activité Biotech intégrant l'IA d'Oncodesign, est une entreprise biopharmaceutique spécialisée en médecine de précision. Sa mission est d'apporter aux patients des solutions thérapeutiques et des diagnostics efficaces pour traiter les cancers résistants et métastatiques.

Les technologies innovantes d'OPM, issues d'Oncodesign, sont OncoSNIPER pour la sélection de cibles thérapeutiques à l'aide de l'intelligence artificielle ; Nanocyclix® pour la conception et sélection de petites molécules macrocycliques inhibiteurs de kinases et Théranostique pour la conception et sélection de molécules biologiques radiomarquées pour la radiothérapie systémique. Deux candidats médicaments issus de la technologie Nanocyclix devraient entrer en phase clinique en 2022, l'un en partenariat avec SERVIER (qui a levé son option de licence exclusive mondiale sur le programme) pour traiter la maladie de Parkinson, l'autre avec OPM dans le traitement des maladies immuno-inflammatoires chroniques. Enfin, OPM collabore également avec Servier pour la découverte de nouvelles cibles thérapeutiques dans le traitement du cancer du pancréas.

Fort d'un portefeuille de molécules et de cibles thérapeutiques diversifiées, OPM se positionne comme un découvreur de molécules efficaces contre les cancers résistants et avancés et autres pathologies sans solution thérapeutique. Basée à Dijon, au cœur du pôle universitaire et hospitalier, OPM compte 25 collaborateurs.

Plus d'informations : opm.oncodesign.com

À propos d'Oncodesign

Oncodesign est une entreprise biopharmaceutique spécialisée en médecine de précision fondée en 1995 par son Président directeur général actuel et actionnaire majoritaire, elle est cotée sur Euronext Growth Paris depuis avril 2014. Sa mission est la découverte de thérapies efficaces contre le cancer et autres maladies sans solutions thérapeutiques. Fort d'une expérience acquise auprès de plus de 1 000 clients, dont les plus grandes entreprises pharmaceutiques du monde, et s'appuyant sur une plateforme technologique unique, alliant l'intelligence artificielle, la chimie médicinale, la pharmacologie, le bioanalyse réglementaire et l'imagerie médicale de pointe, Oncodesign est en mesure de sélectionner de nouvelles cibles thérapeutiques, de concevoir et développer les candidats précliniques potentiels jusqu'au stade des phases cliniques. Oncodesign a configuré son organisation pour proposer des services innovants à ses clients et des licences sur ses molécules propriétaires. Appliquée aux inhibiteurs de kinases, des molécules qui représentent un marché estimé à plus de 65 milliards de dollars d'ici 2027 et près de 25% des investissements en R&D de l'industrie pharmaceutique, la technologie d'Oncodesign a déjà permis de cibler plusieurs molécules d'intérêts à fort potentiel thérapeutique, en oncologie et hors-oncologie, et de signer des partenariats avec des groupes pharmaceutiques internationaux. En 2022, Oncodesign a annoncé la filialisation de ses activités Biotech et Intelligence Artificielle sous le nom 'Oncodesign Precision Medicine' (OPM).

Plus d'informations sur le site www.oncodesign.com.

Contacts :

Oncodesign

Philippe Genne
Président Directeur Général
Tél. : +33 (0)3 80 78 82 60
investisseurs@oncodesign.com

NewCap

Relations Investisseurs
Mathilde Bohin / Louis-Victor Delouvrier
Tél. : +33 (0)1 44 71 94 95
oncodesign@newcap.eu

NewCap

Relations Médias
Arthur Rouillé
Tél. : +33 (0)1 44 71 00 15
oncodesign@newcap.eu



Déclarations prospectives

Ce document contient des déclarations prospectives et des estimations à l'égard de la situation financière, des résultats des opérations, de la stratégie, des projets et des futures performances de la Société et du marché dans lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « prévoit », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Elles comprennent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. De telles déclarations, prévisions et estimations sont fondées sur diverses hypothèses et des évaluations des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui ont été jugés raisonnables quand ils ont été formulés mais qui peuvent ne pas se révéler corrects. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre

de facteurs qui sont hors du contrôle de la Société. Par conséquent, les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de la Société, ou les résultats de l'industrie, peuvent s'avérer sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs tels qu'ils sont exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date de la publication du présent document. La Société décline toute obligation d'actualiser ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement dans les attentes de la Société à leur égard, ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces énoncés, prévisions ou estimations sont fondés, à l'exception de ce qui est requis par la législation française.

L'Assemblée Générale d'Oncodesign autorise l'attribution des actions Oncodesign Precision Medicine (OPM) aux actionnaires d'Oncodesign

- **Chaque actionnaire d'Oncodesign recevra une action OPM pour une action ONCODESIGN détenue**

Dijon (France), le 30 septembre 2022 à 18h00 – L'Assemblée Générale d'Oncodesign qui s'est tenue le 30 septembre 2022 a autorisé la distribution des actions OPM aux actionnaires Oncodesign.

Chaque actionnaire d'Oncodesign recevra une action OPM pour une action Oncodesign détenue. Aucune action nouvelle ne sera émise dans le cadre de l'admission des actions OPM sur Euronext Access+.

Dans ce cadre, il est précisé que 6 826 110 actions Oncodesign ont droit à la distribution exceptionnelle de primes et réserves décidée lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2022.

Sur cette base :

- la distribution en numéraire s'élève à un montant global de 2 334 511,07 euros, à raison d'environ 0,34 euro par action Oncodesign ayant droit à la distribution ;
- et compte tenu des rompus techniques, 6 826 029 actions OPM seront distribuées aux actionnaires Oncodesign, à raison de 1 action OPM par action Oncodesign ayant droit à la distribution.

Les actionnaires détenant des actions Oncodesign le 4 octobre 2022 (à la clôture des marchés) recevront des actions OPM (code mnémorique MLOPM) qui leur seront livrées le 7 octobre 2022 (à l'ouverture des marchés).

Il est rappelé qu'Euronext Paris S.A. a autorisé, en date du 26 septembre 2022, la cotation sur Euronext Access + des actions ordinaires de la société OPM, selon la procédure de cotation directe dans le cadre de l'attribution d'actions OPM aux actionnaires d'Oncodesign.

Cette attribution d'actions permettra à OPM, ainsi devenue indépendante, de travailler sur l'identification et la validation de cibles, ainsi que le développement de molécules, contre les cancers résistants et métastatiques.

Un résumé des conséquences fiscales susceptibles de s'appliquer aux actionnaires Oncodesign résidant en France à raison de la distribution figure au paragraphe 21.8 du document d'information visé par Euronext.

Les actionnaires doivent s'assurer, auprès de leur conseiller fiscal habituel, de la fiscalité s'appliquant à leur cas particulier. Les personnes n'ayant pas leur résidence fiscale en France doivent, en outre, se conformer à la législation fiscale en vigueur dans leur État de résidence.

Prochaines étapes jusqu'à la livraison des actions OPM :

- 4 octobre 2022 : Publication d'un avis Euronext mentionnant le cours de référence technique de l'action OPM et d'un nouveau communiqué de presse
- 5 octobre 2022 : Détachement des actions OPM - Cotation d'OPM sur Euronext Access +
- 6 octobre 2022 : Record date : date d'arrêté des ayants-droits à la distribution des actions OPM prenant en compte les ordres exécutés jusqu'au 4 octobre 2022 inclus
- 7 octobre 2022 : Règlement livraison des actions OPM

À propos d'Oncodesign Precision Medicine (OPM)

Oncodesign Precision Medicine (OPM), issu du transfert d'activité Biotech et IA d'Oncodesign, est une entreprise biopharmaceutique spécialisée en médecine de précision pour traiter les cancers résistants et métastatiques.

Les technologies innovantes d'OPM, sont : (i) OncoSNIPER pour la sélection de cibles thérapeutiques à l'aide de l'intelligence artificielle ; (ii) Nanocyclix® pour la conception et sélection de petites molécules macrocycliques inhibiteurs de kinases et (iii) Théranostique pour la conception et sélection de molécules biologiques radiomarquées pour la radiothérapie systémique.

À partir de ces technologies, OPM a construit un portefeuille de produits thérapeutiques. Deux candidats médicaments issus de la technologie Nanocyclix devraient entrer en phase clinique en 2022, l'un en partenariat avec SERVIER (qui a levé son option de licence exclusive mondiale sur le programme) pour traiter la maladie de Parkinson et ODS 101 avec OPM dans le traitement des maladies immuno-inflammatoires chroniques. Enfin, OPM collabore également avec Servier pour la découverte de nouvelles cibles thérapeutiques pour le traitement de l'adénocarcinome caniculaire du pancréas basé sur sa technologie Oncosniper. De plus, OPM recherche un partenaire pour le Florepizol, un radiotracer spécifique de la cible EGFR mutée, qui a réussi sa Phase 1. Deux projets sont en partenariat précoces avec TIUM BIO (fibrose pulmonaire) et Sengines en oncologie. Enfin, OPM dispose d'un portefeuille important de projets précoces avec Nanocyclix® et Théranostique en oncologie. Fort de ce portefeuille de molécules et de cibles thérapeutiques diversifiées, OPM a pour mission de découvrir des thérapies efficaces pour traiter les cancers résistants et avancés. Basée à Dijon, au cœur du pôle universitaire et hospitalier, OPM compte 25 collaborateurs.

Plus d'informations : opm.oncodesign.com

À propos d'Oncodesign

Oncodesign est une entreprise biopharmaceutique spécialisée en médecine de précision fondée en 1995 par son Président directeur général actuel et actionnaire majoritaire, elle est cotée sur Euronext Growth Paris depuis avril 2014. Sa mission est la découverte de thérapies efficaces contre le cancer et autres maladies sans solutions thérapeutiques. Fort d'une expérience acquise auprès de plus de 1 000 clients, dont les plus grandes entreprises pharmaceutiques du monde, et s'appuyant sur une plateforme technologique unique, alliant l'intelligence artificielle, la chimie médicinale, la pharmacologie, le bioanalyse réglementaire et l'imagerie médicale de pointe, Oncodesign est en mesure de sélectionner de nouvelles cibles thérapeutiques, de concevoir et développer les candidats précliniques potentiels jusqu'au stade des phases cliniques. Oncodesign a configuré son organisation pour proposer des services innovants à ses clients et des licences sur ses molécules propriétaires. Appliquée aux inhibiteurs de kinases, des molécules qui représentent un marché estimé à plus de 65 milliards de dollars d'ici 2027 et près de 25% des investissements en R&D de l'industrie pharmaceutique, la technologie d'Oncodesign a déjà permis de cibler plusieurs molécules d'intérêts à fort potentiel thérapeutique, en oncologie et hors-oncologie, et de signer des partenariats avec des groupes pharmaceutiques internationaux. En 2022, Oncodesign a annoncé la filialisation de ses activités Biotech et Intelligence Artificielle sous le nom 'Oncodesign Precision Medicine' (OPM).

Plus d'informations sur le site www.oncodesign.com.

Contacts :

Oncodesign

Philippe Genne
Président Directeur Général
Tél. : +33 (0)3 80 78 82 60
investisseurs@oncodesign.com

NewCap

Relations Investisseurs
Mathilde Bohin
Tél. : +33 (0)1 44 71 94 55
oncodesign@newcap.eu

NewCap

Relations Médias
Arthur Rouillé
Tél. : +33 (0)1 44 71 00 15
oncodesign@newcap.eu





EDMOND DE ROTHSCHILD EQUITY STRATEGIES IV, conseillé par ELYAN PARTNERS acquiert une participation majoritaire au capital d'ONCODESIGN SERVICES et va déposer une OPA simplifiée sur les actions restantes de la société

Dijon, le 19 octobre 2022 à 08h00 CEST - Oncodesign Services (FR0011766229 – ALONC), société de Recherche Pharmaceutique Externalisée (CRO) de premier plan spécialisée dans la découverte de médicaments et les services précliniques en oncologie et en immuno-inflammation et Elyan Partners annoncent la réalisation de l'acquisition par ERES IV d'une participation majoritaire d'Oncodesign Services, représentant 61,58% de son capital (le « **Bloc de Contrôle** ») auprès de ses principaux actionnaires, dont M. Philippe Genne, Fondateur d'Oncodesign Services, ainsi que certains actionnaires de référence et plusieurs managers et actionnaires minoritaires, à la suite de l'entrée en négociations exclusives le 30 juin 2022.

Le prix par action a été relevé à **14,42 euros par action** (estimé initialement à 14,41 euros par action) à la suite de l'audit détaillé du bilan d'Oncodesign Services au 31 mai 2022. Ce prix par action, auquel il convient d'ajouter le prix de l'action OPM de 0,817 euros par action¹ qui a été distribuée aux actionnaires d'Oncodesign Services le 5 octobre 2022, soit un total de 15,237 euros, **représente une prime de 66,2% par rapport au cours d'Oncodesign le 29 juin 2022**, la veille de l'annonce de l'acquisition du Bloc de Contrôle (cours de référence au 29 juin Oncodesign : 9,17€).

Cette acquisition se fait en partenariat avec les dirigeants d'Oncodesign Services menés par Fabrice Viviani et avec M. Philippe Genne (via sa holding P.C.G.), ex-Président Directeur Général et Fondateur d'Oncodesign.

A la suite de l'acquisition du Bloc de Contrôle, la holding d'acquisition, contrôlée par ERES IV SLP conseillée par Elyan Partners, va déposer dans les prochains jours, à titre obligatoire, un projet d'offre publique d'achat simplifiée (ou OPAS) soumise à la conformité de l'AMF et portant sur le solde des titres émis par Oncodesign Services au même prix que celui retenu dans le cadre de l'acquisition du Bloc de Contrôle, soit 14,42 euros par action. Le cabinet BM&A a été nommé en qualité d'expert indépendant en charge d'établir un rapport sur le caractère équitable des conditions financières de l'offre publique conformément à l'article 261-1 du règlement général de l'AMF.

Cette offre publique constitue une opportunité très attractive pour les actionnaires qui apporteront leurs titres à l'OPAS.

Si les conditions sont réunies à la clôture de l'OPAS, l'initiateur mettra en œuvre une procédure de retrait obligatoire sur les actions Oncodesign Services non apportées à l'offre.

L'acquisition du Bloc de Contrôle marque l'aboutissement de différentes étapes depuis le 30 juin résumées ci-dessous :

- **Séparation** des activités **Biotech** (Oncodesign Precision Medicine - OPM) et **Services** (Oncodesign Services - ODS) du groupe Oncodesign le 31 août 2022. Chaque entité, leader sur son marché (Oncodesign Services

¹ Comme déterminé par l'expert indépendant Arthaud & Associés

leader dans les services liés à la Drug Discovery et OPM, leader en médecine de précision), a atteint une maturité lui permettant désormais d’agir de manière autonome sur des marchés en pleine évolution.

- **ODS** : Les services de Drug Discovery, forts de leurs 600 clients dans 33 pays et 210 collaborateurs à travers le monde, affichent une position de leader national, avec un ancrage fort en France.
- **OPM** : Le premier candidats médicaments contre la maladie de Parkinson et en partenariat avec Servier est officiellement entré en clinique il y a quelques semaines, ce même laboratoire signant un nouveau partenariat de recherche avec OPM concernant la découverte de nouvelles cibles thérapeutiques contre les cancers du pancréas. Un deuxième inhibiteur de kinase d’OPM devrait entrer en phase clinique prochainement.
- **Distribution** aux actionnaires d’Oncodesign Services d’une action OPM par action Oncodesign Services détenue, le 5 octobre 2022.
- **Cotation concomitante d’OPM** sur Euronext Access+ le 5 octobre 2022, la société historique Oncodesign devenant Oncodesign Services (ODS).

Le 18 octobre 2022, le Conseil d’Administration a pris acte des démissions de Kamel Besseghir et Catherine Genne de leurs mandats d’administrateurs, et de la cooptation de Maxence de Vienne et de Laure Lamm-Coutard, ainsi que de la démission de Philippe Genne de son poste de Président Directeur Général et membre du Conseil et de la cooptation de Jean-François Felix.

Jean-François Felix est nommé Président du Conseil d’Administration et Fabrice Viviani est nommé Directeur Général.

Par ailleurs, le Conseil d’Administration prend acte des démissions de Jan Hoflack et Karine Lignel de leurs mandats de Directeurs Généraux Délégués.

Philippe Genne, Fondateur d’Oncodesign déclare : « *Nous sommes arrivés au terme d’une stratégie démarrée en 2020 avec la mise en place des Business Units. Au cours des derniers mois, nous avons pu établir des relations durables avec Elyan Partners, et je suis confiant que ce changement sera un accélérateur de développement pour les services de Drug Discovery qui permettra à Oncodesign Services d’enregistrer des succès commerciaux internationaux importants pour le futur. Une nouvelle aventure démarre et je suis heureux de confier les clés de la maison Services à Fabrice Viviani qui a su démontrer toute l’étendue de ses qualités à la tête de la BU Services ces dernières années.* »

Constituant une nouvelle étape dans la vie d’Oncodesign Services, cette opération est réalisée avec une continuité de management : **Fabrice Viviani**, qui dirigeait la partie Services d’Oncodesign est désormais Directeur Général d’Oncodesign Services (ODS) et Philippe Genne, Fondateur et ex-Président Directeur Général d’Oncodesign, demeure un actionnaire significatif via sa holding patrimoniale P.C.G. et devient Président du Conseil de Surveillance de la holding d’acquisition d’ODS.

Fabrice Viviani, Directeur Général d’Oncodesign Services, commente : « *C’est aujourd’hui un palier majeur dans l’histoire et la trajectoire d’Oncodesign Services, et je suis particulièrement fier d’avoir pu contribuer avec Philippe Genne et son équipe dirigeante, ainsi qu’avec l’ensemble de mes collaborateurs, à la dynamique de croissance des activités de service de Drug Discovery, impulsée tout au long de ces dernières années. Nous avons de solides fondations pour capitaliser sur cette dynamique, et je me réjouis de l’accompagnement de l’équipe d’Elyan Partners, partageant l’ambition et la volonté communes de continuer à croître significativement sur un secteur de service essentiel dans la découverte de médicaments innovants, et devenir un des acteurs européens incontournable de la Drug Discovery pour nos partenaires et clients d’aujourd’hui et de demain.* »

Jean-François Félix, Vincent Manès et Maxence de Vienne, Partners d’Elyan, déclarent : « *Nous nous réjouissons du franchissement de cette étape importante et confirmons notre intention de soutenir l’équipe dirigeante d’Oncodesign Services dans la poursuite de la croissance organique, éventuellement combinée avec des acquisitions ayant pour objet d’accroître les savoir-faire scientifiques de la société, d’avoir accès à d’autres clients ou d’autres géographies.* »

Elyan Partners a été accompagné dans ces transactions d'acquisition par Bredin Prat en qualité de conseil juridique et Larka, Deloitte TS, Deloitte Société d'Avocats et ERM en qualité de conseils de due diligence.

ONCODESIGN a été accompagné dans ces transactions de séparation de ses deux métiers Biotech et Services ainsi que dans l'opération d'acquisition suivie d'une OPAS sur la partie Services par Lamy Lexel en qualité de conseil juridique et Bryan, Garnier & Co en qualité de conseil M&A et « listing sponsor » ainsi que les équipes de 8Advisory de Lyon pour les travaux de détournage financier et comptable

A PROPOS D'ONCODESIGN SERVICES

Oncodesign Services est une CRO de premier plan spécialisée dans la découverte de médicaments et les services précliniques en oncologie et en immuno-inflammation. La société dispose d'une expertise reconnue mondialement dans l'évaluation préclinique de la preuve de concept de nouvelles thérapies expérimentales en oncologie et immuno-inflammation ainsi que de nombreuses autres compétences et expertise en Chimie Médicinale, Pharmacologie, Radiothérapie moléculaire (MRT), pharmacocinétique, bio-analyse et modèles humanisés. Basée en France à Dijon, au cœur du pôle universitaire et hospitalier et au sein du cluster de Paris-Saclay, Oncodesign Services compte 210 collaborateurs en France, au Canada et aux États-Unis. Plus d'informations sur le site www.oncodesign-services.com.

A PROPOS D'ELYAN PARTNERS

Membre partenaire d'Edmond de Rothschild Private Equity, Elyan Partners SAS (« Elyan ») est un conseil en investissement financier. Elyan est le conseil exclusif pour les fonds ERES et conseil des fonds Privilege auprès du Groupe Edmond de Rothschild. Edmond de Rothschild Equity Strategies IV SLP (« ERES IV ») investit dans des sociétés de taille moyenne en Europe et en Amérique du Nord, principalement dans quatre thématiques : l'écosystème de la biotech, le commerce en ligne, les services financiers et les nouveaux consommateurs.

Edmond de Rothschild Private Equity est le nom commercial des entités de Private Equity du Groupe Edmond de Rothschild et gère plus de CHF 3.4 milliards d'actifs. Avec une approche entrepreneuriale de la finance et soutenue par des convictions fortes, Edmond de Rothschild Private Equity construit et développe des stratégies d'investissement différenciées qui apportent une réponse durable aux enjeux environnementaux et sociaux. Créé en 1953, le Groupe comptait près de CHF 178 milliards d'actifs au 31 décembre 2021, 2 500 collaborateurs et 29 implantations dans le monde.

A PROPOS D'ERES IV

ERES IV est un fonds professionnel dont la société de gestion est Edmond de Rothschild Private Equity (France), agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), conseillée par Elyan Partners. ERES IV est un fonds de droit français déclaré auprès de l'AMF, en cours de commercialisation et réservé aux investisseurs professionnels au sens de la Directive MIF. ERES IV peut ne pas être autorisé à la commercialisation dans le pays de résidence du lecteur. Tout investissement en Private Equity comporte des risques spécifiques dont notamment les risques de perte en capital, la gestion discrétionnaire, et le risque de liquidité. Il appartient à chaque investisseur d'analyser son risque en prenant connaissance des documents réglementaires du fonds disponibles gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

La mention de certains investissements ne constitue pas une recommandation d'acheter ou de vendre les titres ou actions des sociétés présentées

Contacts :

Oncodesign

Relations Investisseurs

Tél. : +33 (0)3 80 78 82 60

investisseurs@oncodesign.com

NewCap

Relations Investisseurs

Mathilde Bohin

Tél. : +33 (0)1 44 71 94 95

oncodesign@newcap.eu

NewCap

Relations Médias

Arthur Rouillé

Tél. : +33 (0)1 44 71 00 15

oncodesign@newcap.eu



Déclarations prospectives

Ce document contient des déclarations prospectives et des estimations à l'égard de la situation financière, des résultats des opérations, de la stratégie, des projets et des futures performances de la Société et du marché dans lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « prévoit », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Elles comprennent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. De telles déclarations, prévisions et estimations sont fondées sur diverses hypothèses et des évaluations des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui ont été jugés raisonnables quand ils ont été formulés mais qui peuvent ne pas se révéler corrects. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle de la Société. Par conséquent, les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de la Société, ou les résultats de l'industrie, peuvent s'avérer sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs tels qu'ils sont exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date de la publication du présent document. La Société décline toute obligation d'actualiser ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement dans les attentes de la Société à leur égard, ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces énoncés, prévisions ou estimations sont fondés, à l'exception de ce qui est requis par la législation française.

Communiqué normé relatif au dépôt du Projet de Note d'Information de Cancer Buster Bidco SAS en date du 2 novembre 2022

Le communiqué est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.oncodesign-services.com/wp-content/uploads/2022/11/Grouse-Communique-norme-depot-du-projet-de-note-dinformation3321244.1-002.pdf>

Communiqué normé relatif au dépôt du Projet de Note en Réponse de la Société en date du 8 novembre 2022

Le communiqué est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.oncodesign-services.com/wp-content/uploads/2022/11/Grouse-Communique-norme-depot-du-projet-de-note-en-reponse-VDEF-au-07.11.2022-pour-depot-1.pdf>